

## Pour éviter la banqueroute d'EDF et l'explosion des factures des usagers, des mesures réalisables s'imposent et elles existent !

La flambée des prix de l'énergie durablement installée depuis cet automne et vouée à perdurer, contribue gravement à la baisse du pouvoir d'achat de nos concitoyens. Elle impacte de facto tous les produits manufacturés.

Ce 15 juin 2022, le Comité Social Économique Central d'EDF SA, en conférence de presse, a rendu public les conclusions du Droit d'Alerte Économique, déposé par les représentants du personnel, qui conduisent à 2 scénarios possibles :

- Précipiter EDF dans le gouffre, avec une situation financière qui rendrait la réorganisation inévitable pour mieux la dépecer sans pour autant contenir l'augmentation des factures : *Scénario Gouvernement*
- Prendre des mesures de toute urgence, et prévues par le cadre réglementaire, pour faire face à cette situation en agissant, tant sur les factures des citoyens que pour préserver le fleuron industriel qu'est EDF : *Scénario du CSEC EDF SA*

La FNME-CGT met en garde contre toute fausse « bonne idée » de nationalisation à la sauce Macron, qui n'apportera aucune solution de moyen et long terme pour tous les usagers : particuliers, professionnels, industriels, collectivités ... La Nationalisation OUI, mais une nationalisation totale qui permette de mettre à bas les pilleurs financiers qui n'apportent rien à la collectivité si ce n'est des dividendes à leur actionnaires.

**La FNME-CGT soutient les propositions de mesures d'urgence portées par les représentants du personnel du CSEC d'EDF :**

- Suspension immédiate de l'ARENH en faisant valoir la situation exceptionnelle
- 100% de la production nucléaire et hydraulique mise à disposition à 60 euros/MWh couvrant les coûts de production et d'investissement, sécurisant ainsi les résultats d'EDF. Par voie de conséquence le nouveau calcul du TRVE (basé sur 80% des volumes d'électricité) serait limité à + 16% sur 2023, au lieu de 35 à 40 % d'après les propositions de la CRE

La FNME-CGT exige également le passage de la TVA à 5,5% comme pour tout produit de première nécessité.

**L'addition de ces dispositions permettrait ainsi la stabilité du tarif de l'électricité.**

Ces 3 leviers sont immédiatement applicables, conformes aux règles européennes actuelles, permettent une stagnation de la facture dès 2023 et sécurisent les investissements nécessaires sur le parc de production actuel.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

L'Espagne et le Portugal l'ont fait, pourquoi pas la France !

Les interconnexions qui permettent les échanges physiques d'électrons, dans un cadre de solidarité technique, n'ont pas été suspendues avec la péninsule ibérique malgré cette sortie « temporaire » du marché.

... / ...





... / ...

**La FNME-CGT va plus loin au travers de son Programme Progressiste de l'Énergie pour une réforme pérenne et digne du Service Public de l'Énergie :**

- **Une sortie immédiate du marché des biens de première nécessité que représentent l'électricité mais aussi le gaz pour tous les usagers.** Le marché ayant montré son échec par l'augmentation des factures, par la fragilisation des réseaux et la dégradation des services.
- **Renationalisation des 2 filières avec, coté électricité le passage d'EDF en EPIC** lui donnant la possibilité de mettre en œuvre une véritable transition énergétique accessible à tous, basée sur des expertises et de réelles compétences métiers sans orienter les objectifs sur la maximisation des bénéfices.
- **L'accès à l'énergie, électrique et gazière, comme un droit constitutionnel**

A la veille de la mise en place d'une nouvelle représentation parlementaire, le gouvernement doit agir pour l'intérêt général. La FNME-CGT est force de proposition pour y répondre mais aussi pour stopper durablement l'inflation des factures d'électricité et de gaz, et pas à coup de « chèques énergie ou bouclier tarifaire » ne répondant en rien aux problématiques structurelles d'EDF, aux enjeux de précarité énergétique et de pouvoir d'achat des usagers !

**Service Public de l'Énergie : Usagers, Travailleurs et Retraités, même combat !**

Contacts FNME-CGT

Virginie NEUMAYER – 06 22 46 28 94

Fabrice COUDOUR – 06 83 25 88 39

